

portant l'insuffisance de leur exposition, ils exprimèrent le regret que jusqu'ici ces signes n'aient été de la part de personne l'objet d'une plus grande attention; pour pouvoir les déchiffrer sûrement, disaient-ils, il faudrait d'abord en donner une liste méthodique. Ce travail fut enfin entrepris au commencement du XIX^e siècle par Ulrich Friedrich Kopp, qui, le premier, reconnut la vraie nature des notes et les règles présidant à leur formation; deux volumes de son grand ouvrage *Palaeographia critica* (Mannheim 1817) étaient consacrés aux notes; le premier volume (*Tachygraphia veterum exposita et illustrata*) traite de l'origine et de la signification des notes, le second contient un *Lexicon Tironianum*, dont la première partie donne les notes dans l'ordre de leur valeur alphabétique, avec transcription littérale; le second une liste alphabétique des mots avec renvoi à l'endroit où les notes qui les expriment se trouvent dans la première partie. — Plus récemment Th. Sickinge a contribué grandement à l'étude des notes (voir entre autres ses interprétations de notes dans les *Acta Carolinorum*, Vienne 1867, I, 326, et dans le texte des *Kaiserurkunden in Abbildungen*); de plus son mémoire *Das Lexicon Tironianum der Göttinger Stiftsbibliothek* dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, 38, 1864, p. 11.

Un des plus érudits en notes tironiennes, à notre époque, était Wilhelm Schmitz, directeur du Gymnase de Cologne; il a étudié la plupart des Codices renfermant des notes et il a consigné les résultats de ses recherches en de nombreux ouvrages et mémoires. Une partie de ses travaux est réunie dans un volume intitulé *Beiträge zur lateinischen Sprach- und Literaturkunde*, Leipzig 1877. Son œuvre maîtresse est intitulée: *Commentarii notarum Tironianarum, cum prolegomenis, adnotationibus criticis et exegeticis notarumque indice alphabetico*, Leipzig 1893; on y trouve une nouvelle édition du *Lexicon Tironianum* ci-dessus mentionné, d'après le manuscrit de Cassel, enrichie de nombreuses variantes, avec suppléments d'autres codices; de plus, il y a un index alphabétique des transcriptions de toutes les notes, où l'on trouve la note de chaque mot de la collection. Après cet ouvrage, le plus important travail de Wilhelm Schmitz a pour titre: *Stivellanes Tironiana* (sur le

Codex Vaticanus latinus reginae Christinae 846, Leipzig 1896). Schmitz avait aussi l'intention de publier un *Lexicon Tironianum* méthodique, c'est-à-dire une édition critique du sujet déjà traité par Kopp sous le même titre; ce projet pourtant ne fut pas réalisé. — En France Jules Tardif, d'Arbois de Jubainville et Julien Havel se signalèrent surtout par leurs recherches sur les notes tironiennes. La meilleure introduction à l'étude des notes est aujourd'hui le livre d'Emile Chatelein, *Introduction à la lecture des Notes tironiennes*, Paris 1900. On y trouve pag. IX—XVI une liste des traités sur les notes.

Parmi la plus récente littérature sur le sujet, nous signalerons: Ferd. Ruess, *Über die Tachygraphie der Römer*, Munich 1879, et *Die tironischen Endungen*, 1889; O. Lehmann, *Das tironische Palterium der Wolfenbütteler Bibliothek*, Leipzig 1885; A. Mentz, *Die Stenographie zur Zeit der Karolinger* (dans *Archiv für Stenographie*, 55, 1903, p. 225); E. Chatelein et A. Spagnolo, *La tachygraphie latine des manuscrits de Verone* (dans *Revue des bibliothèques*, 12, 1902, 15, 1905); Luigi Schiaparelli, *Tironische Noten in den Urkunden der Könige von Italien aus dem 9. und 10. Jahrhundert* (dans *Archiv für Stenographie*, 57, 1906, p. 209); P. Legendre, *Étude tironienne* (dans *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 165); M. Jusselein, *Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens* (dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 68, 1907, p. 481); enfin les nombreux mémoires de M. Tangl: *Die tironischen Noten in den Urkunden der Karolinger* (dans *Archiv für Urkundenforschung*, I, Leipzig 1907, p. 87—166); *Eine Mess in tironischen Noten* (dans *Archiv für Stenographie*, 58, 1907, p. 326); *Der Entwurf einer unbekanntem Urkunde Karls d. G. in tironischen Noten* (dans *Mitteilungen des Instituts für vöter. Geschichtsforschung*, 21, 1900, p. 344) etc. On trouvera encore beaucoup d'autres mémoires sur les notes tironiennes dans *Archiv für Stenographie* et dans le *Schriftwart*. — Sur l'histoire des notes voir Zetzig, *Geschichte und Literatur der Geschwindtschreibkunst*, 2^e éd. Dresden 1878, et *Achtzig*, 1899; Moser, *Allgemeine Geschichte der Stenographie vom klassischen Altertum bis zur Gegenwart*, I, 1889. Voir aussi A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris 1894, p. 519—524.

3. Les abréviations par contraction (Nomina sacra).

Ces abréviations sont dues aux calligraphes chrétiens. On les rencontre tout d'abord dans les anciens manuscrits de la Bible. On y imitait les abréviations des manuscrits de la Bible en grec. Dans ces manuscrits grecs on trouve 15 abréviations; les plus usitées sont: ΘΥ = θεός, ΚΥ = κύριος, ΙΥ = Ἰησοῦς, ΧΥ = χριστός, ΠΥ = πνεῦμα.

Parmi les variantes de ces abréviations, on remarquera en particulier ΙΥΘ = Ἰησοῦς et ΧΥΧ = χριστός; on les rencontre déjà dès le commencement (L. Traube, *Nomina sacra. Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung*, Munich 1907, p. 114).

On écrivait donc aussi dans les traductions latines de la Bible: D̄S = deus, IHS = Iesus, XPS = Christus, SPS = spiritus. Comme on le voit, pour le nom Iesus Christus on n'adoptait pas seulement le mode d'abréviation des Grecs mais aussi quelques lettres grecques.

Traube explique cette manière d'imitation en ces termes: «Il est à supposer qu'avant S. Jérôme un traducteur, en présence du texte grec qu'il devait rendre en latin, ait accompli la transformation graphique des Nomina sacra. En effet, cela ne peut être que l'œuvre d'un homme qui n'était guère plus éloigné du grec que du latin et qui cherchait à remplacer le grec par le latin, en un mot non par un calligraphe quelconque, ni par un lecteur ordinaire, mais par un traducteur.» (Traube, l. c. p. 135.)

A cette ancienne liste de contractions latines destinées à représenter les noms sacrés s'ajoutèrent au IV^e siècle D̄NS ou D̄MS = dominus, au V^e siècle SCS = sanctus, au commencement du VI^e siècle (dans la phrase *domini nostri Iesu Christi* etc.) NI, NO, NM = nostri, nostro, nostrum (l. c. p. 146—236).

Au V^e et VI^e siècles, d'autres mots ecclésiastiques, abrégés au paravant par suspension, furent abrégés par contraction, par ex. p̄bi, p̄bō etc. = presbyteri, presbytero etc., ep̄s = episcopus, diācs = diaconus, reūs = reverentissimus, om̄n̄ps = omnipotens (l. c. p. 245).

Vers le même temps les abréviations par contraction s'introduisirent aussi dans les manuscrits d'un contenu profane. «Le calligraphe chrétien d'alors,» comme le remarque Traube, «était déjà devenu le principal propagateur de la littérature romaine ancienne et nouvelle. Il copiait aussi bien les livres de droit et Virgile que les Évangiles et Cyprien. Cela avait une double conséquence pour l'écriture. Les formes abrégées des noms sacrés étaient employées là où elles n'avaient que faire; on écrivait dans Virgile *d̄ nobis haec otia fecit*» (voir pl. 19, les explications), «et on appelait l'empereur d̄n̄s» (voir pl. 20, en bas). «Puis on était amené à faire des abréviations analogues en beaucoup d'autres cas. Ce n'est qu'alors qu'on peut dire, que l'abréviation par contraction est pratiquée par principe. Jusque là on n'avait que peu de mots déterminés, que l'on abrégait par contraction; maintenant on

pratiquait la contraction comme méthode générale pour abrégés les mots à côté de l'abréviation par suspension, et cette nouvelle méthode commence à supplanter la méthode plus ancienne» (l. c. p. 237). Comme exemple de contraction chez les Juristes citons: p̄pō = praefectus praetorio (auparavant on avait P. P. ou PR. PR.). Voir d'autres exemples dans la table d'abréviations de droit (p. XXXIII, N^o 3). Dans les documents on abrégait de cette façon en particulier les mots *heres* et *supra scriptus* (pl. 22).

Ces abréviations par contraction reposent sur un nouveau principe: alors que dans les abréviations par suspension on ne donne que le commencement du mot, ici on donne aussi la fin, il n'y a que l'intérieur du mot qui soit supprimé. Il en résulte un grand avantage: dans la suspension, en effet, le cas du mot ou la forme verbale doivent être suppléés par le lecteur; dans la contraction, au contraire, les flexions sont données, d'où l'on ne peut avoir aucun doute sur la forme à lire.

Le signe de la contraction était une barre placée au-dessus du mot abrégé. Cette barre primitivement ornait en grec les mots hébraïques ou les formes grecques issues de l'hébreu et en latin les mots hébraïques et grecs.

Le dernier ouvrage du regretté professeur L. Traube, *Nomina sacra*, nous renseigne très bien sur l'histoire si intéressante de cette méthode d'abréviation. Selon Traube, il faut considérer le système grec de contraction comme une innovation judéo-hellénistique, et le système latin comme une dérivation du système grec, et la multitude des formes latines de contraction au moyen âge comme une suite du développement de ce principe nouveau (l. c. p. 15). Dans les manuscrits hébraïques le saint nom de Dieu, qui ne devait point être nommé, était représenté par quatre lettres (le tétragramme). Lorsque l'on traduisait en grec les livres saints des Juifs, on rendit aussi le tétragramme par un mot, dans lequel également plusieurs lettres étaient omises, de sorte qu'il n'offrait pas un sens complet. Dans le texte grec des Septante le plus souvent le tétragramme est rendu par ΚΥ = κύριος (ce n'est pas une traduction de Jahwé mais d'Adonai; cela s'explique parce que les Juifs évitaient effectivement de dire Jahwé et préféraient de dire Adonai). Parfois aussi pour Jahwé on a ΘΥ = θεός. «Au lieu du nom saint, incommunicable, on donnait un nom moins saint, encore celui-ci n'était-il point écrit avec toutes ses lettres, mais dans une forme telle qu'une partie du mot n'était pas exprimée...» Ainsi la théologie et la foi populaire, en s'efforçant de donner au nom de Dieu une forme grecque répondant le plus parfaitement possible à l'original hébraïque, avaient découvert inconsciemment un nouveau principe graphique. Cette découverte était tombée du ciel chez les Juifs hellénistiques, comme d'après la tradition l'invention du verre et de la poutre chez les Phéniciens» (l. c. p. 30—32). Voir aussi la conférence de Traube à l'Académie de Bavière, le 4 février 1899, parue dans *Vorlesungen und Abhandlungen*, sous le titre *Lehre und Geschichte der Abkürzungen*, p. 129; de plus voir son mémoire sur l'antiquité du Codex Romanus de Virgile dans *Sirena Hellogiana*, Leipzig 1900, p. 307; enfin son histoire de l'abréviation de *autem* (*Palaeographische Anzeigen* dans *Neues Archiv*, 26, p. 232) et de *noster* (*Perrona Scottorum* dans les compte-rendus des séances de l'Académie bavaroise 1900, p. 469). Comparer le compte-rendu, que Krumbacher donnait du livre de Traube, *Nomina sacra* (dans l'*Allgemeine Zeitung*, supplément du 18 et 19 décembre 1907, reproduit de nouveau dans *Populäre Aufsätze*, Leipzig 1909).